

Contacts presse : Stéphanie Lafarge - Amélie Mahé

02 40 68 00 78      02 40 68 04 71

[stephanie.lafarge@mairie-thouare.fr](mailto:stephanie.lafarge@mairie-thouare.fr)

[amelie.mahe@mairie-thouare.fr](mailto:amelie.mahe@mairie-thouare.fr)

Thouaré-sur-Loire le 07/11/2018

## **Conseil Municipal du 5 novembre 2018**

Le Conseil Municipal de la Ville s'est tenu le lundi 5 novembre, salle du conseil en mairie. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour, parmi lesquels :

### **Extension de l'école Joachim du Bellay : approbation de l'Avant-Projet Définitif**

Suite à la présentation du projet d'extension de l'école Joachim du Bellay lors du Conseil municipal du 24 septembre dernier, l'approbation de l'Avant-Projet Définitif (APD) était à l'ordre du jour de la séance du 5 novembre. Elaborée par l'architecte du cabinet PADW, cette nouvelle phase a permis d'affiner les études et l'estimation du coût des travaux et permettra de lancer par la suite la consultation relative aux travaux à la fin 2018.

Pour rappel, l'extension de l'école Joachim du Bellay comprend le transfert de l'école maternelle de la Halbarderie 1 (création de 7 classes) avec l'agrandissement de la restauration scolaire, une extension de 4 salles de l'école élémentaire et la reconfiguration des locaux existants. La construction d'une salle de motricité et l'aménagement des extérieurs voirie et parkings pour atteindre les 80 places de stationnement, sont également prévus. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 4 674 321 € HT, augmentant seulement de 0,52 % l'enveloppe prévisionnelle initiale.

« Mené par l'équipe municipale dans l'intérêt des Thouaréens, le projet d'extension de l'école Joachim du Bellay se concrétise avec l'approbation de l'Avant-Projet Définitif. L'analyse du fonctionnement actuel des services liés à l'enfance et au scolaire était sans appel. Face à la saturation des locaux et l'évolution de la démographie, nous avons dû réagir et proposer des solutions concrètes pour assurer l'accueil des jeunes Thouaréens dans des structures adaptées et de qualité. La volonté de regrouper écoles élémentaire et maternelle est une réponse au souhait des parents d'élèves de déposer leurs enfants dans un même lieu afin de diminuer le nombre de trajets et de faciliter les déplacements du quotidien. Après avoir travaillé en concertation avec les acteurs concernés et le cabinet d'architecture nantais PADW, nous avons présenté le projet et discuté de ce dossier avec les habitants lors des réunions des conseils de quartiers courant octobre. Des échanges essentiels qui nous permettent d'expliquer notre démarche tout en rassurant les habitants sur l'avancement du projet et la prise en compte des préoccupations de chacun » a expliqué Monsieur le Maire, Serge Mounier.